

Gabon



- chiffres clés
- Superficie en milliers de km² : 268
 - Population en milliers (2001) : 1 262
 - PIB par habitant en dollars (2001) : 3 716
 - Espérance de vie (2000-2005) : 52.9

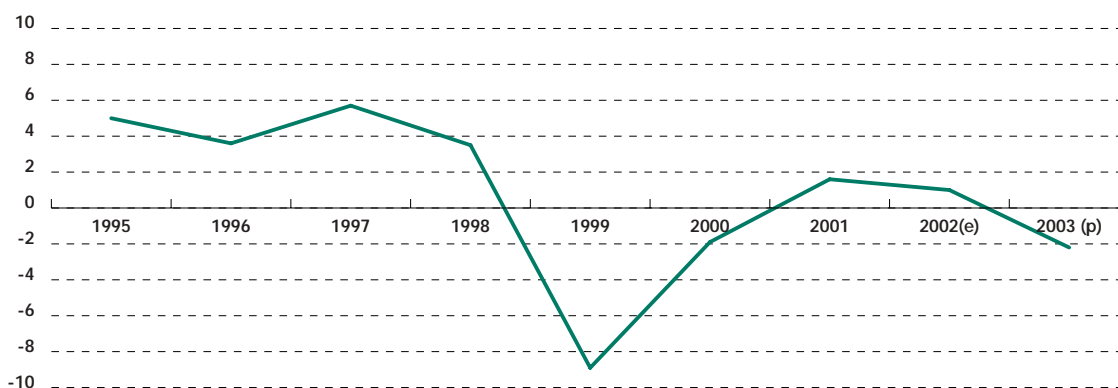
Gabon

Avec un niveau de revenu de 3 700 dollars par habitant en 2001 et de l'ordre de 6 200 dollars en parité de pouvoir d'achat en 2000, le Gabon est l'un des pays les plus riches du continent africain. Le pays a connu une crise économique sévère en 1999 dont il ne s'est relevé que très partiellement en 2000 et 2001 grâce au dynamisme du secteur non pétrolier et à un déclin de la production pétrolière plus lent que prévu. L'économie gabonaise continue de souffrir d'un cadre des dépenses publiques peu stabilisé et de sa dépendance vis-à-vis du pétrole dans un contexte de faible diversification des structures productives et de baisse de la production pétrolière. A moyen terme, la baisse

des revenus pétroliers met en danger non seulement les finances publiques, mais aussi la capacité d'investissement du pays et la stabilité du secteur bancaire. En conséquence, le taux de croissance est estimé à 1 pour cent en 2002 et pourrait chuter à -2.1 pour cent en 2003. L'arrêt de la manne pétrolière est d'autant plus problématique que le Gabon présente des indicateurs sociaux faibles au regard de son revenu par habitant et une dette extérieure importante pour laquelle il ne peut prétendre aux réductions accordées dans le cadre de l'initiative des Pays Pauvres Très Endettés (PPTE).

La manne pétrolière n'incite pas le Gabon à résoudre ses problèmes structurels

Figure 1 - Taux de croissance du PIB



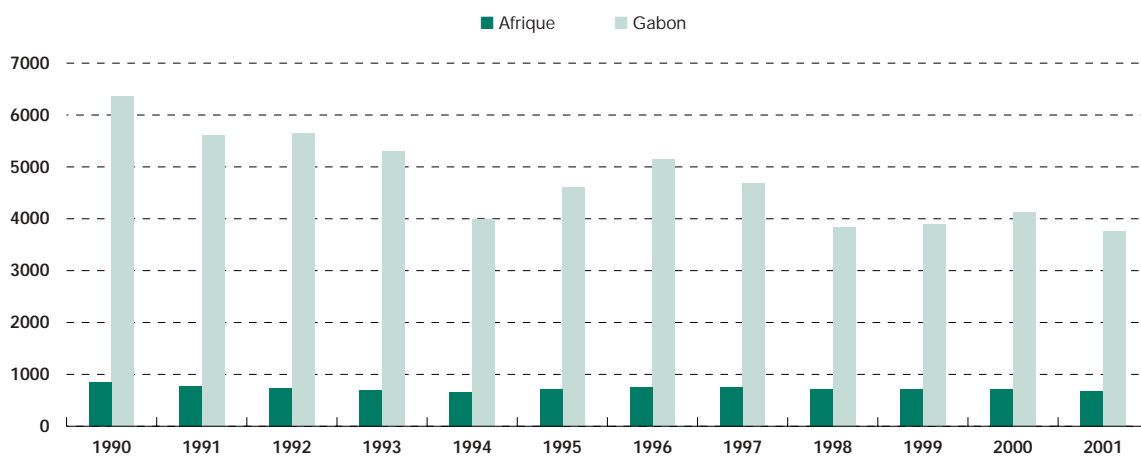
Source : Estimations et prévisions des auteurs sur la base des données de la Direction générale de l'Économie.

Développements macro-économiques récents

L'activité économique hors pétrole a repris en 2001, enregistrant un taux de croissance de l'ordre de 4.4 pour cent en volume et permettant de compenser en partie le ralentissement des activités pétrolières en décroissance de 5.3 pour cent. En conséquence, le taux de croissance du PIB en volume a atteint 1.6 pour cent. Le secteur non pétrolier a bénéficié du dynamisme du BTP, de celui des industries de transformation du bois et du développement des communications.

Le Gabon est un pays riche en matières premières : hydrocarbures, ressources minières mais aussi forestières. Il reste néanmoins particulièrement dépendant du pétrole, ce dernier représentant 76 pour cent des revenus d'exportation, 66 pour cent des recettes budgétaires et environ 42 pour cent du PIB courant en 2001. Le pays s'inquiète de plus en plus de la perspective de diminution de la production. En effet, d'après les compagnies pétrolières présentes dans le pays (parmi lesquelles Shell et Elf extrayaient 70 pour cent de la production en 2001), les réserves de pétrole devraient être divisées par deux à l'horizon de 2005.

Figure 2 - PIB par habitant au Gabon et en Afrique (en dollars courants)



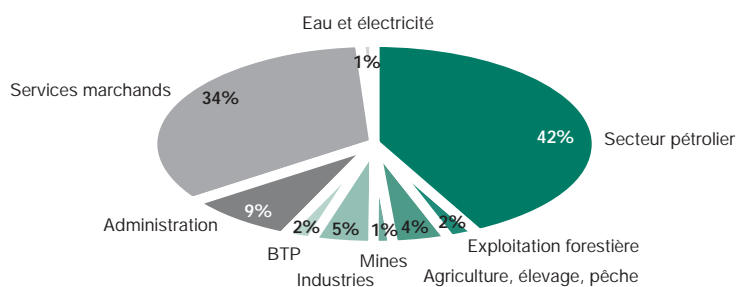
Source : Estimations des auteurs sur la base des données du FMI.

La chute de production, prévue dès 2000, a été repoussée en raison de la mise en exploitation de champs de moindre importance et de la récupération des fonds dans les gisements déjà exploités, activités permises par le maintien des prix et le développement des techniques. En 2001, la production a atteint 13 millions de tonnes, en baisse de 4.4 pour cent par rapport aux 13.6 millions de tonnes de 2000. A plus long terme, la décroissance de la production ne pourra être inversée qu'en cas de découvertes de nouveaux gisements. A ce sujet, il est important de souligner que l'exploitation gabonaise est constituée en majorité de gisements de petite taille. Pour inverser la tendance à la diminution des réserves, il faudrait donc qu'un nombre suffisant de gisements soit mis à jour. Cette perspective est rendue possible par le dynamisme des investissements dans le secteur pétrolier (en hausse de 47 pour cent en 2001) et notamment par l'intensification des recherches en *offshore* profond.

La seconde ressource du pays provient de ce qui constituait autrefois la principale richesse de l'économie : le bois. Bien que le secteur forestier ne compte que pour environ 2 pour cent du PIB, il reste néanmoins le second employeur national après l'administration, avec environ 28 pour cent de la population active. Le secteur forestier a été fortement atteint par la crise asiatique en 1998, suivie en 2001 par une profonde restructuration interne. La baisse de la demande internationale et notamment celle des

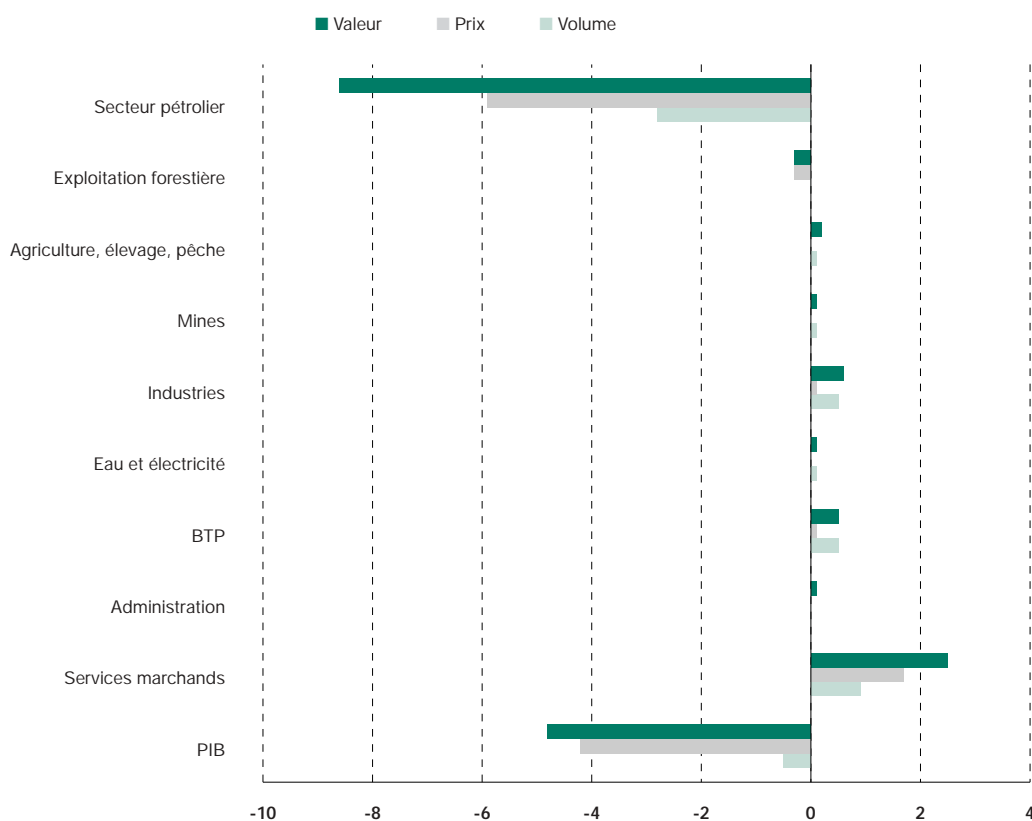
pays asiatiques a entraîné d'importants problèmes de gestion au sein du monopole public de commercialisation du bois, la Société Nationale de Bois du Gabon (SNBG). Afin de remédier à cette situation, les autorités ont introduit à partir de mars 2001 des quotas, limitant les exportations de grumes à 80 puis 40 pour cent de la production. L'objectif était de permettre d'écouler les stocks engrangés par la SNBG suite à la baisse de la demande sur les marchés internationaux et de favoriser les activités de transformation. En conséquence, 2001 a été une année médiocre pour la production de grumes, en chute de 18 pour cent, toutes essences confondues, par rapport à l'année précédente. Un certain nombre d'entreprises, déjà largement éprouvées par la crise de 1998 et dont l'activité se réduisait à l'exploitation des grumes se sont vues contraintes à la fermeture. Néanmoins, les objectifs des autorités ont été partiellement atteints puisque les stocks de la SNBG ont chuté de 57 pour cent, tandis que l'activité de sciage connaissait une croissance de 42 pour cent et la production de contre-plaqués de 21 pour cent. En 2002, les quotas de la SNBG ont été relevés ponctuellement, accordant un léger répit aux forestiers. Cette mesure n'est cependant que temporaire, les autorités ayant pour objectif de long terme de réduire les exportations de grumes au minimum. De leur côté, les forestiers déplorent la brutalité des décisions prises, l'existence de passe-droit et le retard dans la mise en place du cadre réglementaire.

Figure 3 - Ventilation sectorielle du PIB en 2001



Note : Le secteur pétrolier comprend l'activité de production du pétrole brut, le raffinage et la recherche, les services pétroliers.
Source : Estimations des auteurs sur la base des données de la Direction générale de l'Economie.

Figure 4 - Contributions à la croissance du PIB en 2001



Note : La croissance du PIB en volume reportée sur la figure est négative en raison d'un poids du secteur pétrolier différent de celui utilisé par la Comptabilité nationale.

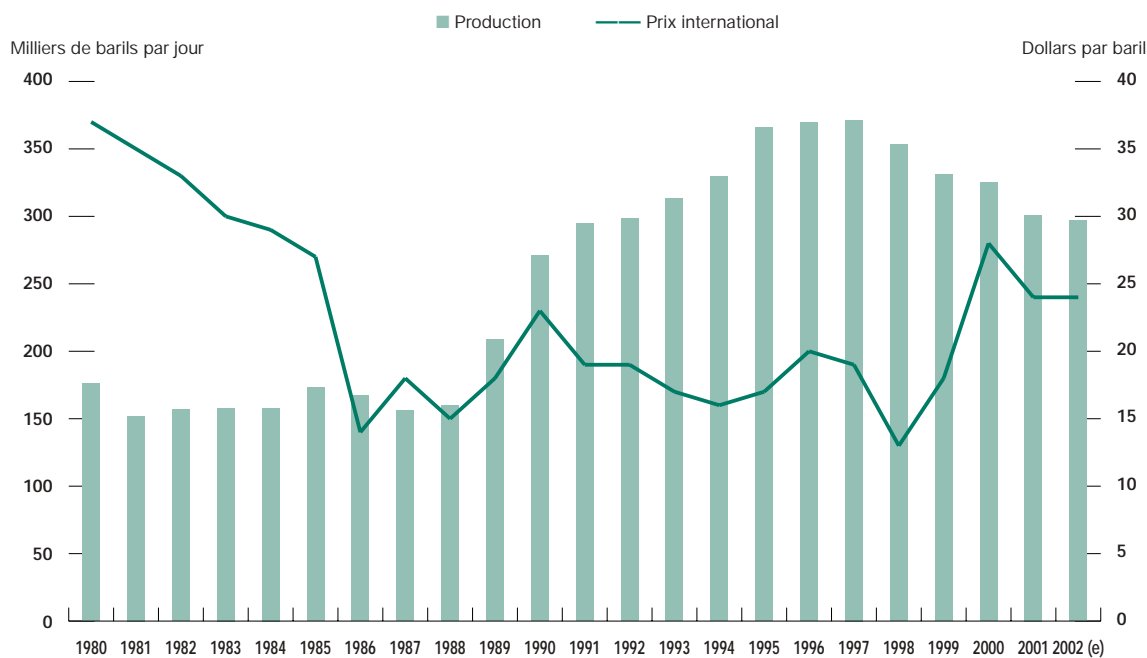
Source : Estimations des auteurs sur la base des données de la Direction générale de l'Economie.

Enfin, le pays bénéficie d'un secteur minier riche qui repose essentiellement sur l'exploitation du manganèse depuis que la mine d'uranium a été fermée en juin 1999. Cependant, malgré le démarrage du complexe de ferro-alliage de Moanda en janvier 2001, qui a permis une hausse de la production de l'ordre

de 2,8 pour cent, les exportations ont chuté de 14,4 pour cent en raison de la contraction de la demande de l'industrie sidérurgique, notamment aux Etats-Unis.

A la suite de la découverte des gisements de pétrole à la fin des années 50, le pays a souffert d'une

Figure 5 - Evolution de la production et des prix du pétrole au Gabon



Source : Energy Information Administration (production) et Banque mondiale (prix international).

désaffection des agents économiques vis-à-vis de l'agriculture. Elle ne représente plus que 4 pour cent du PIB en 2001 (élevage et pêche inclus), ce qui conduit le pays à importer plus de 60 pour cent de ses besoins alimentaires. Ce phénomène a été accompagné d'un exode important, entraînant aujourd'hui une pénurie de main-d'œuvre dans les zones rurales (en 2001, 82 pour cent de la population est urbaine). Afin de lutter contre les perspectives de tarissement de leur ressource principale, les autorités envisagent depuis un certain temps de s'engager dans la diversification de l'agriculture d'exportation en favorisant café, cacao, caoutchouc, huile de palme et sucre. Elles maintiennent à cet effet des prix aux producteurs élevés afin de rendre ces activités attractives. Cependant, la filière agro-industrielle est largement désorganisée en raison du désengagement de l'Etat, tandis que le développement de l'agriculture se ressent fortement de la déficience du réseau de communication, de prix internationaux peu incitatifs, de plantations vieillissantes (dans les domaines du café et du cacao) et de l'absence de structures d'accompagnement. En 2001, l'ensemble des productions vivrières a enregistré une baisse de production par rapport à 2000 (jusqu'à 23 pour cent pour le taro et l'igname). De leur côté, les achats de café

et de cacao ont chuté respectivement de 50 et 20 pour cent. Seule la production d'hévéa a connu une croissance significative en 2001 (un triplement) en raison de la reprise des activités dans l'exploitation de Mitziç.

Le secteur industriel est très peu développé au Gabon, son développement ayant été délaissé au profit de la gestion des matières premières. L'aval des filières pétrole et bois n'est représenté que par une raffinerie de petite taille (capacité de 750 000 tonnes) à Port Gentil et quelques industries de transformation du bois. En 2001, les activités de raffinage ont enregistré un recul de 10 pour cent en volume. Cette défaillance de la seule raffinerie du pays s'explique par l'obsolescence de ses structures qui a mené à l'explosion d'une chaudière et à l'arrêt des activités pendant plus de deux mois. De son côté, le secteur du BTP a subi de plein fouet la crise de 1999 en raison des larges coupes dans l'investissement public et de l'attentisme d'un secteur privé échaudé par les arriérés de paiement du secteur public et la longueur des circuits administratifs. L'apurement des dettes intérieures de l'Etat en 2001 a cependant favorisé le retour de la confiance et permis au secteur d'enregistrer une croissance de 32 pour cent (en rattrapage par rapport

au déclin de 24 pour cent de 2000). Sur les premiers mois de 2002, les agents témoignent de nouveau d'un certain attentisme, signe de l'incertitude renouvelée face à la gestion des finances publiques.

En 2001, les services marchands se montent à 34 pour cent du PIB environ et présentent un fort dynamisme, notamment dans le secteur des télécommunications (en phase de rattrapage et toujours à un niveau très faible pour un pays intermédiaire). Cette vitalité devrait perdurer en 2002/03 à l'occasion du raccordement du câble à fibre optique au réseau national. En revanche, l'espoir mis dans le projet de développement d'une plate-forme de services pour l'ensemble de la région semble s'étioler avec le manque

de coordination régionale (chaque pays producteur de pétrole développe ses propres structures) et le retard accumulé dans les projets tels la zone franche de Port Gentil¹. Seul le secteur bancaire semble suffisamment compétitif pour prendre de l'ampleur au sein de la sous-région. La part des services non marchands est elle aussi très développée au Gabon, une proportion importante de la population travaillant dans l'administration. Il y a environ 40 000 fonctionnaires au Gabon sur une population de 1.2 million, deux fois plus relativement que dans les autres pays d'Afrique. Cependant, depuis la dévaluation de 1994, le secteur informel se développe de façon accélérée en réponse à la baisse des salaires réels et à la raréfaction des opportunités d'emploi au sein du secteur public.

Tableau 1 - Composantes de la demande (en pourcentage du PIB)

	1995	1999	2000	2001	2002 (e)	2003 (p)
Production pétrolière	39.2	36.6	47.2	40.5		
PIB hors pétrole	60.8	63.4	52.8	59.5		
Formation brute de capital	23.7	24.3	22.4	29.5	33.3	35.2
Secteur public	5.5	6.8	5.0	5.8	8.0	7.8
Secteur privé	18.2	17.5	17.4	23.7	25.3	27.4
Consommation finale	52.7	55.6	46.2	50.5	52.2	54.9
Publique	14.1	16.8	13.6	14.7	15.0	15.5
Privée	38.6	38.8	32.6	35.8	37.3	39.4
Solde extérieur	23.6	20.1	31.4	20.0	14.5	9.9
Exportations	57.5	56.4	64.4	57.7	53.7	51.0
Importations	-33.9	-36.2	-33.1	-37.7	-39.1	-41.2

Source : Estimations et prévisions des auteurs sur la base des données de la Direction générale de l'Economie.

Contrairement aux autres pays d'Afrique, l'investissement correspond à une part appréciable du PIB au Gabon. En 1997 et 1998, les dérapages budgétaires ont mené à une envolée de l'investissement public. En 2001, l'afflux de recettes lié à la hausse du cours du baril a de nouveau permis un rebond de l'investissement, tandis que les consommations privée et publique connaissent un dynamisme important. L'investissement privé non pétrolier a été soutenu par le développement de la transformation du bois, de la

prospection minière hors pétrole et des travaux de réhabilitation des transports ferrés et portuaires. Dans le secteur pétrolier, l'investissement a connu une croissance significative à la faveur du développement de l'exploration en *offshore* profond. La bonne tenue de la demande intérieure a cependant été compensée par la forte dégradation des performances à l'exportation du secteur non pétrolier. En 2002 et 2003, les performances à l'exportation continueront à se dégrader en raison de la baisse de production de pétrole.

1. La loi portant création de la zone franche est passée en octobre 2001, mais la mise en fonctionnement n'est pas prévue avant 2005. Dans les faits, la majorité du trafic maritime passe par Douala.

Politique macro-économique

Politique budgétaire et monétaire

Trois ans après la situation budgétaire critique de 1998 (le déficit budgétaire avait alors atteint 14 pour cent du PIB), le gouvernement s'est de nouveau retrouvé dans une situation difficile en 2001. Les mauvaises performances des entreprises publiques ont demandé une injection importante de liquidités qui n'était pas prévue initialement. L'Etat a dû maintenir ses subventions aux entreprises agro-industrielles Agrogabon et Hevegab en raison de retards dans la privatisation de ces deux entreprises. Il a dû aussi participer aux augmentations de capital d'Air Gabon et de Comilog afin d'aider au remboursement des dettes du premier et de financer une usine de transformation du manganèse pour le second. A cela se sont ajoutés un service de la dette extérieure très important (atteignant

615 milliards de francs CFA, soit quasiment 840 millions de dollars), le remboursement des arriérés bancaires et la tenue d'élections législatives. Les recettes pétrolières et fiscales ont été de leur côté plus faibles que prévu en raison de la baisse des prix du brut et d'un rendement médiocre de la fiscalité douanière. Les autorités ont souligné à ce propos le caractère particulièrement ambitieux des objectifs enregistrés dans la loi de finance 2001. En conséquence, les finances publiques ont fait l'objet de tensions de trésorerie très importantes en 2001, qui ont mené les autorités à renouveler leurs dettes auprès du secteur bancaire et à faire appel aux tirages statutaires de la BEAC. Autre conséquence, les dérapages divers et le retard dans les réformes structurelles n'ont pas permis au pays de respecter les critères du programme de *stand-by* signé avec le FMI en octobre 2000, empêchant la tenue des trois derniers pointages et le déblocage des tranches attendantes.

Tableau 2 - Opérations Financières de l'Etat (en pourcentage du PIB)

	1995	1999	2000	2001	2002 (e)	2003 (p)
Recettes totales (avec dons)^a	29.5	28.3	33.5	34.6	33.1	32.3
Recettes fiscales	10.8	11.0	10.4	10.9	11.3	11.8
Pétrole	17.9	12.8	22.6	22.8	21.0	19.6
Dépenses totales (et prêts nets)^a	26.7	27.2	21.8	27.5	24.5	24.5
Dépenses courantes	21.2	23.0	18.7	23.1	19.7	19.7
<i>Sans les intérêts</i>	12.7	16.2	12.8	14.4	14.7	15.4
Salaires	7.2	7.5	6.0	6.4	6.3	6.5
Paiements d'intérêts	8.5	6.8	5.9	8.7	5.0	4.3
Dépenses en capital	5.5	4.1	2.9	3.6	4.9	4.8
Solde primaire	11.3	8.0	17.6	15.8	13.6	12.1
Solde global	2.8	1.2	11.7	7.1	8.6	7.8

a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

Source : Estimations et prévisions des auteurs sur la base des données du Trésor Public.

L'année 2002 a débuté de façon particulièrement morose avec une baisse importante du prix du baril. Cette baisse a amené les autorités à reconsidérer les hypothèses sur le prix du brut adoptées dans la loi de finance 2002. A cette remise en cause des hypothèses de base du budget se sont aussi combinées la tenue des élections et les difficultés liées au logiciel de traitement des données budgétaires. En conséquence, fin mai 2002, le budget 2002 n'était toujours pas adopté, renforçant l'attentisme des opérateurs économiques et entraînant automatiquement un retard de réalisation

du budget d'investissement. Afin de combler le déficit de financement apparu dans la loi de finance 2002, les autorités envisagent de renforcer la fiscalité par une hausse des taxes d'exportation sur le bois et le manganèse, une réduction des subventions à destination de la raffinerie nationale (la Sogara) et une augmentation des impôts sur la bière. Ces hausses d'impôt devraient s'accompagner d'une amélioration du contrôle de la chaîne des recettes avec une plus grande attention accordée aux exemptions, des audits plus fréquents dans les grandes entreprises et un suivi sérieux de l'impôt

sur le revenu. En conséquence, les revenus fiscaux s'amélioreraient en 2002 et 2003 pour atteindre respectivement 11.3 et 11.8 pour cent du PIB, tandis que les revenus pétroliers continueraient de se détériorer. Dans le domaine des transferts aux entreprises publiques, les autorités s'engagent à limiter leurs subventions en direction de la Poste, d'Agrogabon, d'Hevegab et d'Air Gabon à 1 pour cent du PIB. Les autorités prendraient aussi en charge le remboursement d'un tiers de la dette d'Air Gabon, à hauteur de 0.6 pour cent du PIB. Malgré ces efforts, et dans l'hypothèse où les autorités parviennent à réaliser les investissements prévus, le solde budgétaire global ne devrait pas connaître d'amélioration substantielle en 2002 et 2003.

Comme dans les autres pays de la CEMAC, le Gabon présente un taux de change fixe par rapport à l'euro et sa politique monétaire est conduite par la BEAC, ce qui laisse la politique budgétaire comme principal levier d'action. Depuis la dévaluation, l'inflation est bien maîtrisée au Gabon. Elle se situe aux alentours de 2.6 pour cent en 2001 et devrait être reconduite au même niveau en 2002 et 2003. En

revanche, l'année 2001 s'est caractérisée par une forte détérioration des avoirs extérieurs nets du pays en raison de la contraction des recettes d'exportation et du niveau élevé du remboursement du service de la dette.

Position externe

En raison de ressources naturelles importantes et donc d'un pouvoir d'achat élevé par rapport aux autres pays d'Afrique, le Gabon est à la fois un gros exportateur et un importateur de taille. Ses exportations sont majoritairement le pétrole (80 pour cent en 2000 et 2001), le bois (12 pour cent) et le manganèse (4 pour cent), et se dirigent à plus de 50 pour cent vers les Etats-Unis. Les importations sont constituées en grande partie de produits alimentaires (entre 18 et 20 pour cent, le pays étant loin d'assurer son autosuffisance alimentaire), de produits chimiques et de matériels de transports, et proviennent pour plus de la moitié de France.

Globalement, le pays est caractérisé par une balance commerciale excédentaire. En 2000, la forte remontée des cours du pétrole a permis un record historique de

Tableau 3 - Comptes courants (en pourcentage du PIB)

	1995	1999	2000	2001	2002 (e)	2003 (p)
Balance commerciale	35.2	35.5	45.1	34.9	30.2	26.2
Exportations de biens	53.3	53.6	63.4	56.2	52.2	49.6
Importations de biens	-18.1	-18.2	-18.2	-21.3	-22.0	-23.3
Services	-13.6	-14.9	-13.7	-13.4		
Revenu des facteurs	-14.4	-25.4	-27.3	-21.5		
Transferts courants	-4.0	-3.9	-1.0	-1.0		
Solde des comptes courants	3.2	-8.7	3.2	-1.0		

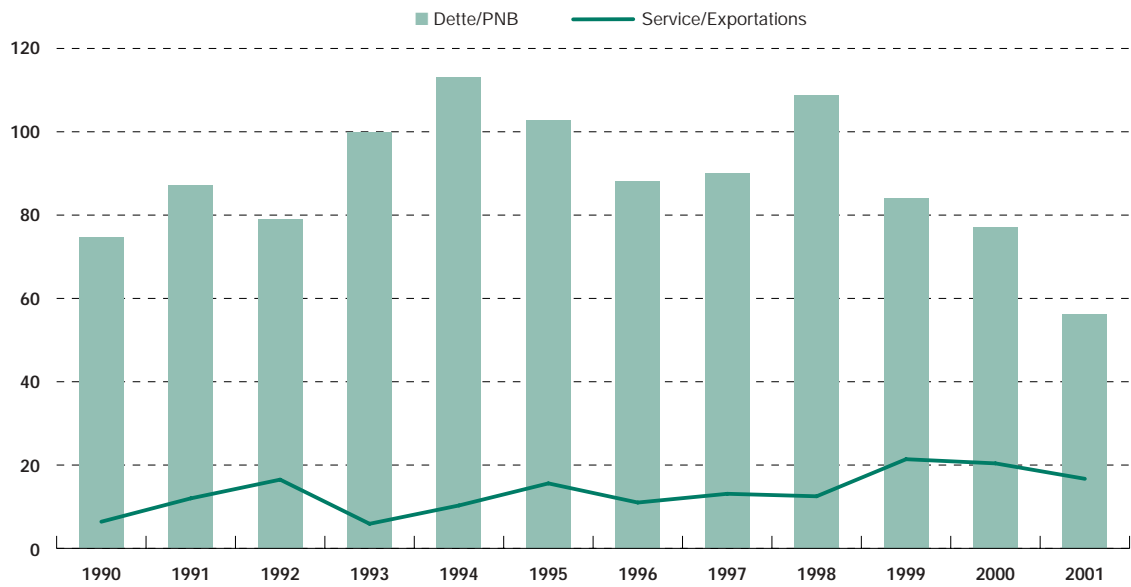
Source : Estimations et prévisions des auteurs sur la base des données du FMI.

l'excédent commercial et une amélioration des termes de l'échange de 55 pour cent. En 2001, l'excédent de la balance commerciale s'est à nouveau contracté, tandis que les termes de l'échange se dégradèrent de 10 pour cent. Les exportations ont enregistré une diminution de 15 pour cent en valeur, liée à la fois à la baisse des volumes de pétrole et de bois exportés et au fléchissement des cours mondiaux de ces deux matières premières. Les importations ont, de leur côté, progressé de 11 pour cent, en conséquence du dynamisme du secteur non pétrolier et des investissements en vue de retarder la

baisse de production du brut. En 2002 et 2003, les performances de la balance commerciale devraient continuer de se détériorer en raison de la baisse des exportations de brut que la vitalité des exportations de bois et de manganèse ne devraient pas réussir à compenser.

Le Gabon a accumulé une dette extérieure importante. Au total, en 2001, l'encours nominal de la dette extérieure se montait à plus de 2.5 milliards de dollars (56 pour cent du PNB). Une grande part de celle-

Figure 6 - Part de l'encours de la dette dans le PNB et ratio du service sur les exportations (en pourcentage)



Source : Banque mondiale.

ci a été contractée pendant la période des grands travaux (seconde moitié des années 80) et notamment lors de la construction du Transgabonais. La dévaluation a ensuite entraîné un accroissement automatique de l'encours en francs CFA de cette dette libellée en devises, amplifié par l'avalisation des dettes d'entreprises du secteur parapublic. Cette dette pèse d'autant plus sur les finances du pays qu'elle n'est pas constituée de prêts concessionnels et donc que les intérêts sont importants (environ 80 pour cent des recettes fiscales hors revenus pétroliers en 2001). De plus, en raison de la relative richesse du pays en termes de revenu par habitant, le Gabon ne peut prétendre participer à l'initiative PPTE. En octobre 2000, le Gabon a négocié un rééchelonnement auprès du club de Paris. Le pays cherche à nouveau à obtenir un rééchelonnement au sein du club de Paris, ce qui nécessite au préalable l'obtention d'un programme avec le FMI.

Questions structurelles

En 2001, de nombreux retards ont été accumulés dans le programme de réformes structurelles, notamment dans le domaine des privatisations.

L'environnement institutionnel a été renforcé par la promulgation d'un nouveau code du travail en octobre 2000. Le recensement des fonctionnaires a été complété en octobre 2000 et la nouvelle charte organisationnelle est sortie en mars 2001. Le nouveau statut des fonctionnaires a été adopté par le gouvernement en octobre 2001, tandis que les lois anti-corruption étaient votées au Sénat en décembre 2001. Début 2002, une Agence de Promotion des Investissements Privés (l'APIP) a été mise en place avec pour vocation d'abriter un guichet unique et de faciliter les démarches des investisseurs. Cependant, malgré la mise en place d'un cadre réglementaire propice au développement de l'initiative privée, les réformes ne sont pas toujours suivies de leur application. Ainsi, si une charte des investissements et un régime de concurrence ont été votés en 1998, les décrets d'application n'ont pas suivi, rendant ces améliorations inopérantes. En outre, les entrepreneurs continuent de dénoncer les tracasseries administratives subies dans l'exercice de leur activité. Ils soulignent notamment l'importance de la parafiscalité illégale comme frein au développement de l'entreprise privée (malgré l'inscription de l'abolition de la parafiscalité dans la loi de finance). Globalement, cependant, les investisseurs s'accordent pour dire qu'il

fait bon investir au Gabon en raison de l'accueil privilégié réservé aux investisseurs étrangers. De plus, les opérateurs privés perçoivent très favorablement le ralliement du président à la cause du NEPAD et à la promotion du secteur privé que cette initiative suppose.

Le secteur public est très étendu au Gabon, une loi ayant institué en 1973 la cession systématique de 10 pour cent du capital de toute entreprise privée nouvellement installée à l'Etat. Un programme de privatisations a été amorcé tardivement mais avec succès en 1997 avec la concession de la SEEG (entreprise des eaux et électricité) au groupe Vivendi à hauteur de 51 pour cent du capital, sous forme d'un monopole de 20 ans sur la production et la distribution d'électricité et d'eau potable. La transaction n'a pas été de nature monétaire mais a consisté en un engagement du repreneur à baisser significativement le coût du service et à mettre en œuvre un plan d'investissement de 300 milliards de francs CFA (421.5 millions de dollars), incluant l'extension du réseau (l'objectif était l'augmentation du taux de desserte de 60 pour cent en début de concession à 90 pour cent à terme). Elle a été suivie en 1998 par la privatisation du complexe sucrier et celle de l'Office du Chemin de Fer transgabonais, puis en 2000 par celle des Ciments du Gabon. Le chemin de fer souffre cependant depuis sa privatisation d'un litige avec la Compagnie de manganèse (Comilog), cette dernière refusant de se plier aux augmentations de prix imposées par la Transgabonaise. En novembre 2001, la CFG (Compagnie Forestière du Gabon) a été cédée à l'entreprise italienne Cora. La situation de l'entreprise reste cependant précaire, l'outil de production souffrant d'une grande vétusté, tandis que la compagnie doit faire face à des conflits sociaux importants en raison d'un plan de réduction de la main-d'œuvre touchant 800 salariés.

Plusieurs sociétés, notamment dans le domaine agro-industriel, n'ont pas trouvé de repreneurs à l'issue des appels d'offre lancés par les autorités. L'Etat a alors décidé de procéder à leur restructuration avant de les remettre sur le marché. En juillet 2001, il a confié la gestion d'Agrogabon (palmier à huile) à Winnerpac, entreprise malaysienne, avec pour objectif de replanter les plantations en fin de cycle, d'accroître les superficies

et de remettre en fonctionnement l'huilerie et la savonnerie. Une privatisation à l'horizon de trois ans à partir de cette date est envisagée. L'étude de la restructuration d'Hevegab (hévéa) a été confiée à un cabinet de consultants. D'autres sociétés ont demandé une restructuration lourde avant d'être mises sur le marché. L'Office des Postes et Télécommunications a officiellement été scindé en deux (Gabon Poste et Gabon Télécom) en août 2001 avec pour objectif une privatisation de la partie Télécom et une restructuration de la partie Poste. L'avis de préqualification pour la privatisation de la partie Télécom a été lancé en juillet 2002 (avec date limite de remise des dossiers à fin septembre 2002). Elle concerne à la fois le réseau de téléphonie fixe et la filiale de Gabon Télécom, Libertis, en charge du réseau de téléphonie mobile le plus important du Gabon. De son côté, la restructuration de la poste achoppe pour le moment sur le traitement des sommes dues par l'Etat. Air Gabon devrait connaître une restructuration en profondeur avant que son capital ne soit en partie ouvert au secteur privé. La compagnie a déjà donné lieu à un audit puis à une réduction significative de la flotte. *Luftansa Consultinga* été choisi en novembre 2000 pour mettre au point le programme d'exploitation. En juin 2001, un contrat d'achat pour l'acquisition de Boeing a été rompu par l'Etat gabonais sous la pression du FMI en raison du caractère peu avantageux des modalités financières de la transaction.

Le système financier gabonais est dominé à 90 pour cent par le secteur bancaire (en termes d'actifs), les 10 pour cent restant étant le fait de quelques compagnies d'assurance et sociétés de leasing. La microfinance est de son côté inexistante. Contrairement aux autres pays de la zone franc, le secteur bancaire gabonais n'a pas connu de crise importante et n'a donc pas donné lieu à une restructuration en profondeur. Ceci est dû à l'adoption précoce d'une réglementation similaire à celle en vigueur en Europe qui a favorisé une gestion très prudente du crédit. A présent que la Banque Rurale et la Banque Populaire ont été liquidées, le paysage bancaire est constitué de cinq banques commerciales, au sein desquelles la BICIG, la BGFI et l'UGB détiennent 80 pour cent des dépôts et des crédits. Malgré une situation tendue en 1998 et 1999 en raison des arriérés de l'Etat vis-à-vis du secteur bancaire, le

Le système est considéré comme globalement sain (en décembre 2000, le ratio des crédits non performants atteignait 3.6 pour cent). Cependant, une étude du FMI montre qu'à fin février 2001, seule une banque sur cinq respectait l'ensemble des ratios prudentiels. Cette situation s'est de plus dégradée en 2001, en raison d'un contexte économique difficile : les dépôts bancaires ont décliné, les portefeuilles malsains ont augmenté et la rentabilité des banques en général a baissé. Seules la BGFI et la CityBank ont connu un développement de leur activité (en raison des investissements de la BGFI dans la sous-région notamment). La BGD (Banque Gabonaise de Développement) a de son côté souffert de difficultés de recouvrement des fonds publics. De façon générale, le système bancaire souffre de sa grande dépendance à l'égard du secteur public et montre une vulnérabilité importante aux chocs budgétaires amplifiée par le manque de diversification des portefeuilles.

Le taux de bancarisation reste très faible puisque seulement 3 pour cent de la population a accès à un compte. Une part importante de l'épargne n'est pas canalisée faute de structure adéquate ou parce qu'elle est recyclée dans le système informel avec des coûts et des risques de surendettement importants. En conséquence, le ratio de dépôts est limité à 12 pour cent du PIB au Gabon, alors qu'il atteint 37 pour cent au Kenya, 74 pour cent à Maurice et 55 pour cent en Afrique du Sud. Une réflexion est actuellement en cours sur la possibilité de faire jouer à la poste un rôle de finance de proximité en s'appuyant sur un réseau déjà très développé et présent en milieu rural. Parallèlement, il est prévu que la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières d'Afrique Centrale (BRVMAC) soit opérationnelle au deuxième semestre de 2003. Pour l'instant, les opérateurs économiques se montrent relativement sceptiques quant à l'utilité de cet instrument, d'autant que cette structure est redondante avec la bourse qui se met en place à Douala. L'Etat compte néanmoins sur la bourse pour permettre l'émission de titres publics qui viendront à terme remplacer les avances statutaires accordées par la BEAC (celles-ci sont réduites de 10 pour cent dès 2002).

De façon générale, les infrastructures de transport sont faiblement développées au Gabon et rencontrent

des problèmes de maintenance importants. Un programme de voirie urbaine est en cours depuis juillet 2001 à Libreville et Port Gentil sur fonds propres de l'Etat. Parallèlement, un programme de réfection routière de 3 ans vient de démarrer. Ces différents programmes souffrent cependant de retards en raison de défauts de paiement de l'administration. Les autorités comptent aussi sur le principe des fêtes tournantes (organisées une fois l'an dans une localité différente) pour procéder à la rénovation progressive des villes de province.

Contexte politique et social

Le Gabon est devenu une démocratie multipartite en mars 1991. Le président Omar Bongo, en place depuis 1967, a été le premier président élu aux élections de 1993. Son mandat a ensuite été reconduit en décembre 1998 sur une base septennale. Aux élections législatives de décembre 2001, le parti du président (Parti Démocratique Gabonais) et ses alliés se sont vus créditer de 107 sièges sur 120 à l'assemblée nationale. A la suite de cette élection, et malgré la victoire obtenue, un gouvernement d'ouverture a été constitué, intégrant quatre membres de l'opposition dont le député maire de Libreville, opposant historique au président. Certains observateurs déplorent l'affaiblissement de l'opposition entraînée par cette assimilation au pouvoir en place dans un pays où les contre-pouvoirs sont déjà rares. Cette structure du pouvoir fait cependant du Gabon un pays d'une grande stabilité politique. La déstabilisation provient surtout de l'extérieur, notamment de la proximité de la République Démocratique du Congo. Le Gabon est d'ailleurs très présent au Congo où le président Omar Bongo a servi de médiateur jusqu'au 14 avril 2002, à la demande de son beau-père et président Denis Sassou Nguesso. Signe de sa crédibilité et de son activité sur la scène internationale, le président Omar Bongo a aussi été nommé début 2002 médiateur dans la crise centrafricaine à l'initiative de la CEMAC.

Avec un PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat de l'ordre de 6 200 dollars en 2000, le Gabon est considéré comme un pays à revenu intermédiaire et se situe au septième rang des pays d'Afrique après la

Guinée équatoriale, Maurice, l'Afrique du Sud, le Botswana, la Namibie et la Tunisie. Cependant, malgré la richesse de l'économie, le pays est confronté à une pauvreté importante des zones rurales. La pauvreté s'accompagne d'une distribution des revenus très inégalitaire puisque dans le secteur public, 2 pour cent du personnel détiendrait 80 pour cent de la masse salariale tandis que dans le privé 20 pour cent des employés se partageraient 80 pour cent des revenus. La situation sociale se serait de plus dégradée au cours des années 90 en raison de la diminution sensible des investissements publics due à une contrainte grandissante de la dette extérieure. Cette tendance s'est trouvée renforcée en 1999 par les licenciements massifs dans les domaines miniers et pétroliers (Shell a quitté Port Gentil) alors même que le secteur public stagnait autour de 40 000 employés. Au total, le PNUD estime le taux de chômage à 20 pour cent avec des disparités importantes selon les régions, Port Gentil étant particulièrement touché.

Ainsi, malgré sa non intégration à l'initiative PPTE, le Gabon a entrepris de rédiger un Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP). Pour l'instant, néanmoins, le processus ne comporte ni l'élément participatif (il n'y a pas eu consultation nationale), ni la définition des profils de pauvreté (il n'y a pas eu d'enquêtes ménages) que le DSRP requiert habituellement. A ce propos, les autorités prévoient de coupler le recensement de la population de 2003 avec une enquête de perception qui permettrait une meilleure visibilité de la pauvreté. Il reste aussi une interrogation forte sur les financements qui pourront être mobilisés en faveur de la lutte contre la pauvreté.

S'agissant de la situation sanitaire, le Gabon présente des statistiques comparables à celles des autres pays africains. La mortalité infantile est de 80 pour mille, en ligne avec les statistiques du Cameroun et de Côte d'Ivoire (respectivement 79.3 et 80.8 pour mille). L'espérance de vie est légèrement supérieure aux données d'Afrique centrale (52.4 années contre 50 au Cameroun et 45.2 au Tchad). Cette relative faiblesse des indicateurs

sociaux au regard de la richesse du pays ne peut s'expliquer par le niveau des investissements de santé², mais par les carences de fonctionnement et l'insuffisance du personnel soignant. La stratégie affichée des autorités a toujours été de favoriser les grands centres urbains au détriment des infrastructures de base. Aujourd'hui, de nombreux centres ruraux ne sont pas opérationnels faute de personnel qualifié acceptant d'être nommé hors des zones urbaines. Afin de remédier à ce problème, le gouvernement a mis en place un institut de formation des infirmiers (ENAS). Le Gabon doit de plus faire face à deux fléaux importants : le paludisme et le sida. Concernant le sida, la situation s'est détériorée depuis le début des années 90. Estimé à 6.5 pour cent en 1998, le taux de prévalence serait passé, d'après une enquête menée à Libreville et à Port-Gentil par le Gouvernement et l'IRD (Institut de Recherche et Développement), à 6.7 pour cent en 2000 (7.7 pour cent à Libreville). Cependant, les autorités ont pris conscience de l'ampleur du problème et ont lancé une campagne de sensibilisation importante.

Parce que le Gabon a opté pour une scolarisation universelle dès les années 60, les niveaux de scolarisation primaire sont élevés par rapport à la moyenne du continent. En 1999, le taux de scolarisation primaire brut avoisinait les 151.5. Cette statistique implique néanmoins un fort taux de redoublement. Il a ainsi été estimé que sur 100 élèves qui entrent au CP, seuls 40 atteignent le CM2 dans les temps. Sachant, de plus, qu'il n'existe aucune limite au nombre de redoublements, l'amplitude d'âge des élèves est très élevée (certains atteignent leurs 20 ans au cours de leur scolarité primaire). Ces échecs scolaires sont liés au manque de moyens à la fois sur le plan du personnel et au niveau des structures d'accueil. De plus, malgré l'absence de données fiables à ce sujet, la couverture scolaire se serait détériorée depuis le début des années 90. En effet, depuis le milieu des années 90, les autorités éprouvent des difficultés à embaucher de nouveaux enseignants en raison de salaires estimés trop faibles et d'une réticence à s'installer en zones rurales. Les conséquences sont à la fois un vieillissement de la population enseignante

2. D'après le *Rapport sur la Santé dans le Monde 2000* de l'OMS, le Gabon se situe parmi les 100 pays dont les dépenses de santé par habitant sont les plus élevées au monde.

et un encombrement des classes, certains effectifs à Libreville atteignant 100 élèves. La forte déperdition scolaire implique des coûts éducatifs très élevés. Le gouvernement estime qu'une année d'enseignement dans le primaire a un coût par élève six fois plus élevé qu'il ne devrait l'être, ce qui fait du Gabon l'un des pays où les dépenses éducatives sont les plus inefficaces.

Le taux brut de scolarisation dans le secondaire est de 53 pour cent, mais tombe à 20 pour cent en net. Au niveau des universités, le taux de réussite est estimé

à 10 pour cent. Aux problèmes de rendements, s'ajoute depuis quelques années la multiplication des années blanches ou partiellement incomplètes liées à des mouvements sociaux. Ces difficultés laissent craindre une détérioration des qualifications d'autant plus pénalisante que le pays souffre déjà d'une inadéquation des formations au marché du travail, les formations scientifiques étant largement délaissées. Afin d'y remédier, les autorités envisagent de créer des filières de formation spécialisées notamment dans le domaine agricole et le tourisme.